

LE PARE-FEU et LE TRAVAIL

Lutter contre l'exploitation, promouvoir le travail décent



 **PICUM**

PLATFORM FOR INTERNATIONAL COOPERATION ON
UNDOCUMENTED MIGRANTS

LES TRAVAILLEURS

doivent faire face **À DES VIOLATIONS DU DROIT DU TRAVAIL** et à des **ABUS**



LONGUES HEURES DE TRAVAIL



INSALUBRE



NON SÉCURISÉ



NON RÉMUNÉRÉ

L'EMPLOYEUR

encourt **PEU** de **CONSÉQUENCES**, voire aucune



L'INSPECTEUR DU TRAVAIL

pourrait **SIGNALER DES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS** ou venir accompagné de policiers ou d'agents des services de l'immigration

LE TRAVAILLEUR SANS PAPIERS

risque d'être **ARRÊTÉ** et **EXPULSÉ**

LE CYCLE DE EXPLOITATION



COMMENT PEUT-ON LUTTER CONTRE CETTE SITUATION?

LES TRAVAILLEURS

NO! Peuvent **tenir tête à leur employeur**

Reçoivent **leur salaire** ou une compensation équitable

L'EMPLOYEUR

Est soumis à une **enquête équitable** des conditions de travail

LE

PARE-FEU

Les inspecteurs du travail ne devraient pas signaler les travailleurs aux services de l'immigration et respecter le principe de confidentialité

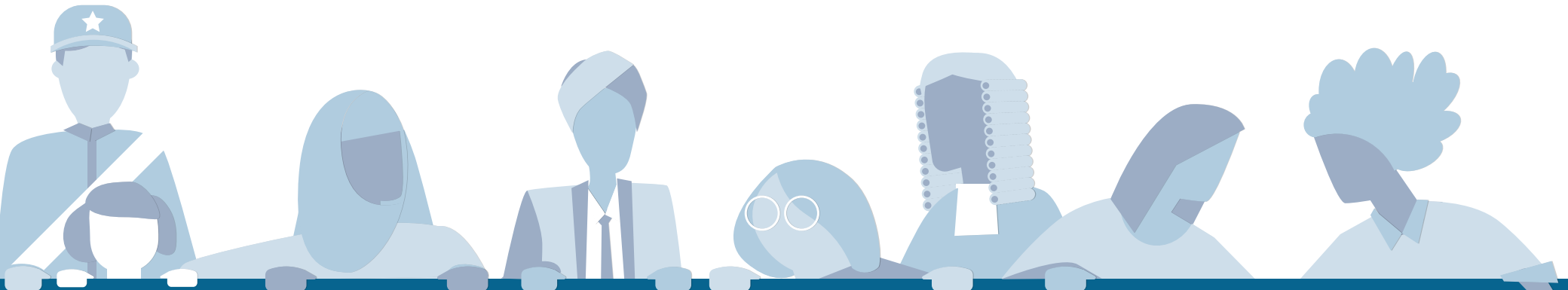
L'INSPECTEUR DU TRAVAIL

Bénéficie de la **confiance et de la coopération** des travailleurs

Utilise **plus efficacement** les ressources

Les travailleurs déposent une plainte en toute sécurité

UN SYSTÈME PLUS ÉQUITABLE GÉNÈRE UNE SOCIÉTÉ PLUS FORTE



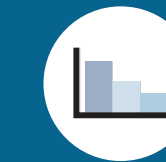
Le droit du travail inspire confiance



Des normes de travail appliquées à tous



Une inspection du travail plus efficace



Une augmentation des données sur les conditions de travail



Un empouvoirement des travailleurs



L'identification des victimes d'infractions, et l'apport d'un soutien



Une diminution de l'impunité de l'exploitation au travail



Des employeurs devant respecter des normes équivalentes

APPRENEZ ET PARTAGEZ

Convention (n° 81) de l'Organisation Internationale du Travail

‘L'inspection du travail est chargée d'appliquer les dispositions légales relatives aux conditions de travail et à la protection des travailleurs. D'autres fonctions confiées aux inspecteurs du travail ne devront pas faire obstacle à ces fonctions principales. Les inspecteurs devront traiter comme absolument confidentielle la source de toute plainte.’



PICUM.ORG/FIREWALL

Découvrez comment fonctionne le « pare-feu » en pratique et ce que vous pouvez faire

WWW.PICUM.ORG

+32 2 210 17 80



info@picum.org

Rue du Congrès /
Congresstraat 37–41,
Postbus 5
1000 Brussel België



@PICUM_post



facebook.com/picum.org

Avec le soutien de :



SIGRID RAUSING TRUST



Avec le soutien financier du programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale « EaSI » (2014-2020). Plus pour d'informations, veuillez consulter : <http://ec.europa.eu/social/easi>. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne.